

Delaisy Kargo devient signataire de la Charte Relation Fournisseurs et Achats Responsables



Dans le cadre de notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de notre engagement envers des pratiques d'achat éthiques, Delaisy Kargo est fier d'annoncer son adhésion à la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables. Cette initiative nationale, conçue par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats, vise à promouvoir des relations équilibrées, loyales et durables entre les acheteurs et leurs fournisseurs.

En signant cette charte, nous nous engageons à respecter dix engagements clés, notamment :

- **Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs**, en respectant les délais de paiement légaux.
- **Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs**, favorable au développement de relations collaboratives.
- **Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs**, afin de maintenir une relation équilibrée.
- **Impliquer notre organisation dans notre filière**, en soutenant le développement de nos partenaires.
- **Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie**, pour des achats plus responsables.

- **Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale** dans nos processus d'achat.
- **Veiller à la responsabilité territoriale de notre organisation**, en contribuant au développement local.
- **Promouvoir le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats** au sein de notre entreprise.
- **Doter la fonction Achat de la charge de piloter globalement la relation fournisseurs**, pour une meilleure coordination.
- **Nommer un médiateur "relations fournisseurs"**, chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise.

Cette adhésion reflète notre volonté de renforcer la qualité de nos relations avec nos partenaires et de contribuer positivement à l'ensemble de notre chaîne de valeur. En adoptant ces pratiques responsables, nous visons à améliorer la performance globale de notre entreprise tout en soutenant le développement durable de notre écosystème.

Pour plus d'informations sur la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables, nous vous invitons à consulter le site officiel : <http://www.rfar.fr/>

le 7 novembre 2024

Médiation des entreprises
Ministère de l'Economie et des Finances
98-102 rue de Richelieu - 75002 Paris
01 53 17 88 64 / 01 53 17 87 89
www.mediateur-des-entreprises.fr

La médiation des entreprises et le Conseil National des Achats (CNA), attestent qu'à compter du 07/11/2024,

l'entreprise/l'organisation HERSAND, N° SIREN : 810443101 est signataire de la charte « relations fournisseurs et achats responsables ».

A ce titre, elle intègre la liste officielle publiée et mise à jour chaque fin de mois par la médiation des entreprises sur le site www.rfar.fr

Charte 
**RELATIONS FOURNISSEURS
RESPONSABLES**